



**PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



À Toulouse, le 12 décembre 2020

Onze nouveaux lauréats en Occitanie du programme “Territoires d’industrie”

Dans le cadre du déploiement du plan « France Relance » présenté par le Premier ministre le 3 septembre, Etienne GUYOT, préfet de la région Occitanie, et Carole DELGA, présidente de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, ont apporté leur soutien à 11 nouvelles entreprises régionales lauréates du fonds d’accélération des investissements industriels dans les territoires, portant le nombre total à 18 entreprises lauréates en région.

Pour leur permettre de rebondir après la crise, Agnès Pannier-Runacher, ministre déléguée auprès du ministre de l’Economie, des Finances et de la Relance, chargée de l’Industrie, a annoncé, dans le cadre du plan « France Relance », le lancement de ce fonds, doté de 150 millions d’euros sur 2020, et de 400 millions d’euros d’ici à 2022. Ce fonds de soutien poursuit sa dynamique et permet d’accélérer la réalisation d’investissements industriels stratégiques en région, en particulier dans les Territoires d’Industrie, autour du développement d’activités porteuses (CAMERON à Béziers, MERSEN BOOSTEC à Bazet, PIVAUDRAN à Souillac, et HEXIS à Frontignan) et la consolidation d’activités agro-alimentaires (CONFISERIE DU TECH à Cabestany, NATAIS à Bézéril, NOUGALET à Trèbes), ATELIERS D’OCCITANIE à Narbonne, PARERA à L’Isle-Jourdain, PHENIX BATTERIES à Viviez et Laboratoire PASQUIER à Domazan).

Ces 11 nouveaux projets représentent déjà près de 9 millions d’euros de subventions mobilisées par France Relance pour un total de 53,5 millions d’euros d’investissements productifs à l’échelle de la région. Ils permettront aux entreprises concernées de diversifier leur activité, de moderniser leurs procédés de fabrication et ainsi de consolider leur présence en Occitanie avec la création de 273 emplois. Ces entreprises bénéficient également de l’accompagnement de l’agence régionale de développement économique Ad’Occ et de la Région à travers ses différents outils : 6 entreprises ont ainsi été également accompagnées par la Région pour un montant global de 1,8M€.

En complément, la Région finance sur ces crédits et dans le cadre de ses dispositifs 7 entreprises candidates à l’appel à projet pour un montant global de 2,6M€ (INTERNATIONAL FLAVORS & FRAGRANCES IFF à Aumont-Aubrac, FINE LAME à Borderes sur L’Echez, N.G.SO à Castelnaudary, COMMINGES PROFILAGES à Lannemezan, MP CHARPENTE à Chalabre, MC VOLVESTRE à Carbonne, JP AIGUILLE à Narbonne).

Au total en Occitanie, ce sont 25 entreprises aidées par l’Etat et/ou la Région pour un montant total d’aides de 18,6M€

Plusieurs autres projets sont en cours d’instruction approfondie par les services de l’Etat et de la Région, et d’autres décisions suivront rapidement.

Etat et Région ont fait le choix de coordonner la mise en place de leurs plans de relance pour simplifier la lisibilité des mesures de soutien à destination des entreprises. L’ensemble des 11 nouveaux projets accompagnés ont fait ainsi l’objet d’une décision concertée du préfet de la région Occitanie, préfet de la Haute-Garonne et de la présidente de la Région Occitanie.

“Je tiens à féliciter ces entreprises qui font le choix d’investir, de se moderniser, de se projeter dès maintenant pour être prêtes et compétitives quand viendra le rebond. Leur ambition montre bien que l’industrie est un vecteur puissant de développement et de cohésion des territoires. 70 % de l’emploi industriel se situe en dehors des métropoles, dans les territoires périurbains, ruraux et villes moyennes. Ceux ci se sont fortement



PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



11 nouveaux lauréats du fonds
d'accélération des investissements
industriels dans les territoires

Relancer l'investissement industriel dans les territoires

L'industrie a été particulièrement touchée par la crise. Les prévisions d'investissement dans le secteur témoignent de l'importance d'apporter un soutien public aux acteurs industriels afin de maintenir la compétitivité des entreprises françaises à l'international, mais également pour répondre aux grands défis du secteur : modernisation du tissu productif, engagement dans la transition écologique, résilience des chaînes de valeur et de production et inclusion sociale.

L'industrie, au-delà d'être la pierre angulaire de la reprise économique, constitue un levier puissant pour lutter contre les fractures territoriales et sociales. 70% des sites industriels sont situés hors des grandes agglomérations et 71% des investissements directs étrangers dans le domaine industriel ont profité à des communes de moins de 20 000 habitants.

Pour permettre ce rebond, la ministre déléguée chargée de l'industrie, Mme Agnès Pannier-Runacher, a annoncé, dans le cadre de France Relance, le lancement d'un fonds de soutien à l'investissement industriel dans les territoires qui complète les aides sectorielles également mises en place par l'Etat. Il s'inscrit dans le cadre du programme Territoires d'industrie, lancé par le Premier ministre en novembre 2018.

Le fonds d'accélération aux investissements industriels dans les territoires

Doté de 150 millions d'euros en 2020 et de 400 millions d'euros d'ici à 2022 à l'échelle nationale, le fonds de soutien à l'investissement industriel dans les territoires vise à financer les projets industriels (créations et extensions de sites, modernisation, nouveaux équipements, etc.) les plus structurants pour les territoires et pouvant démarrer l'investissement entre 6 mois et un an.

Les projets soutenus dans ce cadre sont sélectionnés par les Régions et les préfetures de région, au travers de revues régionales d'accélération. Ces projets doivent avoir un impact sociétal et économique fort : maintien et création d'emplois, décarbonation, formations, approfondissement des collaborations avec les acteurs territoriaux, etc.

11 nouveaux projets industriels retenus dans le cadre du fond de soutien et 7 dossiers soutenus par la Région portant le nombre total d'entreprises aidées à 25 en région Occitanie

En lien avec les territoires d'industrie, 11 nouveaux projets industriels ont été validés conjointement par la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée et la préfeture de région. Ces projets bénéficieront d'un soutien d'un montant global de 9 M€ pour un volume d'investissement prévisionnel total de 53,5 M€ et la création à terme de 273 emplois. Cela représente un montant d'investissement moyen de 6,2 M€ par projet.

Au total, les 18 lauréats bénéficieront d'un soutien d'un montant global de 14,2M€ pour un volume d'investissement prévisionnel total de 73,8M€ et la création prévisionnelle de 481 emplois. Cela représente un montant d'investissement moyen de 5,2 M€ par projet. Ces entreprises bénéficient également de l'accompagnement de l'agence régionale de développement Ad'Occ et de la Région à travers ses différents outils : ainsi 6 entreprises ont également été accompagnées par la Région pour un montant global de 1,8M€.

En plus, la Région finance sur ces crédits et dans le cadre de ses dispositifs 7 entreprises candidates à l'appel à projet pour un montant global de 2,6M€ Il s'agit des entreprises suivantes :

- INTERNATIONAL FLAVORS & FRAGRANCES IFF (FRANCE) – 48 – Fabrication d'huiles essentielles
- FINE LAME - 65 – Préparation à base de viande
- N.G.SO - 11 – Installation électrique

- COMMINGES PROFILAGES – 65 - Fabrication de structures métalliques
- MP CHARPENTE – 11 – Travaux de charpente
- MC VOLVESTRE – 31 - Transformation viande de boucherie
- JP AIGUILLE – 11 – Fabrication d'emballages

Les 25 entreprises bénéficiaires des fonds Etat ou Région à hauteur de 18,6M€ sont **en majorité des PME et des ETI**. Leurs projets abordent les grands enjeux actuels de l'industrie : modernisation des outils de production et développement de l'industrie 4.0, préservation des savoir-faire, transition écologique et territoriale.

Dans le cadre de cet appel à projets, dix autres dossiers sont en cours d'instruction approfondie par les services de l'Etat et de la Région. 85 projets ont été déposés dans toute la région. La dynamique engagée sur toute l'Occitanie va donc se poursuivre, et d'autres décisions seront rendues prochainement.

CAMERON/GENVIA – Energie durable

Béziers – Territoire d'industrie «Béziers-Sète »

Situé à Béziers, le site industriel de Cameron (420 ETP), appartenant au groupe américain Schlumberger, est spécialisé dans les équipements pour les filières gazière et pétrolière. Ce site bénéficie d'un soutien appuyé de la Région pour sa diversification.

Porté par la société Genvia, qui réunit Schlumberger New Energy, le CEA, Vinci Construction, Vicat et l'Arec, le projet visera à développer une activité de production d'électrolyseur à haute température, lesquels permettront de produire de l'hydrogène vert ou, a minima, décarboné à un coût compétitif grâce aux effets de la massification. 40 emplois seront créés sur 2 ans et 300 emplois d'ici 2030. Ce projet est accompagné par les agences de la Région : Ad'Occ pour la diversification, AREC pour le déploiement de la technologie hydrogène et ARAC pour la construction du bâtiment.

Parallèlement une réflexion est engagée pour faire de Cameron site vitrine des métiers et lieu de formation des salariés du secteur de l'hydrogène.

CONFISERIE DU TECH – Biscuiterie

Cabestany – Hors territoire d'industrie (Pyrénées-Orientales-66)

Acteur historique dans le département, la PME Confiserie du Tech (95 ETP) est spécialisée dans le secteur d'activité des produits de confiserie et de la biscuiterie (spécialités méditerranéennes et moulages en chocolat "à l'ancienne")

Le projet vise à augmenter ses capacités de production à travers un investissement immobilier, l'acquisition d'équipements améliorant le process de production et de conditionnement des produits et des dépenses en matière d'économie d'énergie. Une vingtaine d'emploi devrait être créée grâce à ce projet. Un dossier est également à l'instruction au niveau de la Région.

HEXIS – Film plastique

Frontignan – Territoire d'industrie « Béziers-Sète »

Hexis est une ETI (460 ETP) spécialisée dans la fabrication de films adhésifs destinés à la communication visuelle et à la protection des objets.

Le projet proposé dans le cadre du programme France Relance porte sur la modernisation et l'extension de son site de production basé à Frontignan avec la construction et l'aménagement de deux entités de production afin d'améliorer la gestion des flux internes ainsi que la sécurité et les conditions de travail des salariés. Le projet devrait créer 21 emplois supplémentaires sous 2 ans.

NATAIS– Pop-corn

Bézéril – Territoire d'industrie « Interdépartemental Gers Tarn et Garonne »

Nataïs (contraction de « nature » et de « maïs ») est le leader européen dans la fabrication du popcorn (35% des parts du marché européen). Créée en 1994 par Michael Ehmann et basée à Bézéril dans le Gers, l'entreprise est spécialisée dans la collecte et le conditionnement de maïs à éclater et travaille pour cela avec près de 250 agriculteurs partenaires sous contrat dans le Sud-Ouest (dans un rayon de 200 kms)

Le projet vise à moderniser le site industriel impliquant une capacité de production accrue et une relocalisation de ses activités tout en s'assurant d'une production plus respectueuse de l'environnement. L'augmentation capacitaire de la production entrainera la création de 16 créations d'emplois et l'intégration de 40 nouveaux producteurs partenaires.

La Région a accompagné l'entreprise dans ses différentes phases de développement (innovation, modernisation ...).

NOUGALET–Biscuiterie

Trèbes – Hors territoire d'industrie (Aude-11)

NOUGALET est une entreprise familiale (33 ETP) créée en 1951 près de Carcassonne qui a développé un savoir-faire en matière de chocolaterie et de confiserie (bonbons de chocolats, bouchées, tablettes, bonbons, sucettes, caramels..)

Le projet permettra à l'entreprise de disposer des locaux modernes et adaptés avec la volonté de valoriser le savoir-faire artisanal de l'entreprise et de ses salariés auprès du public (création d'une quinzaine d'emplois).

La Région a également accompagné l'entreprise à travers un contrat Agro-Viti.

MERSEN BOOSTEC – Spatial

Bazet – Territoire d'industrie « Lacq Pau Tarbes »

Filiale du Groupe MERSEN, MERSEN BOOSTEC est une société spécialisée dans le développement de produits innovants en carbure de silicium (SiC) principalement pour l'instrumentation optique spatiale, mais aussi pour l'instrumentation optique sol, pour l'industrie chimique.

Le présent projet a pour objectif de développer les équipements et les procédés nécessaires pour réaliser les grands miroirs en SiC prêts à polir, obtenus par brasage, avec une précision et une fiabilité significativement accrue.

G. PIVAUDRAN – Emballages métalliques

Souillac – Territoire d'industrie « Figeac-Aurillac-Rodez »

Créée en 1948 par Georges PIVAUDRAN, la société PIVAUDRAN est une PME familiale spécialisée dans la conception et fabrication d'objets en métal (aluminium), destinés à la sublimation de flacons de parfums et de produits cosmétiques de grandes marques de luxe (Chanel, Hermès, Armani, Dior, Estée Lauder, Calvin Klein...).

Le projet consiste au remplacement des installations actuelles de traitement de surface (automatique et manuelle) par une installation moderne et offrant une capacité doublée. Ce projet devrait générer 30 emplois en 2022.

Un dossier est également à l'instruction au niveau de la Région.
LABORATOIRE PASQUIER –
Conditionnement alimentaire

Domazan – Territoire d'industrie « Bassin d'Alès »

Les Laboratoires Pasquier (PME-57 salariés) sont spécialisées dans la fabrication et le conditionnement de compléments alimentaires sous forme liquide buvable. Elles travaillent également pour l'industrie pharmaceutique à travers la fabrication des formes liquides buvables (ampoule 2 pointes et flacon)

Le projet vise à répondre aux besoins du marché en créant un nouveau type de conditionnement primaire de solution liquide plus solide. L'objectif est de proposer une alternative à l'ampoule en verre sans les désavantages du verre (fragilité, risques de coupure, bris de verre) tout en conservant ses avantages (stérilisation par traitement thermique). Ce projet permettra la création de 15 emplois

ATELIERS D'OCCITANIE – Equipements ferroviaires

Narbonne– Territoire d'industrie « Grand Narbonne »

Située à proximité du nœud ferroviaire de croisement Toulouse/Montpellier/Perpignan, ATELIERS D'OCCITANIE est une PME familiale spécialisée dans la construction, la réparation et la modernisation de wagons et plus largement de tous dispositifs ferroviaires.

Le projet déposé dans le cadre du Plan de Relance s'inscrit dans la stratégie de l'entreprise de renouveler et d'optimiser ses ressources et infrastructures afin d'améliorer sa capacité de production et de la préparer aux enjeux de demain (maintenance locomotives, matériels voyageurs, matériels à hydrogène...). 11 emplois seront créés.

PARERA – Cartographie

L'Isle Jourdain – Territoire d'industrie « Interdépartemental Gers/Tarn-et-Garonne »

La société PARERA est une ETI spécialisée dans les domaines de la topographie, cartographie et des Systèmes d'Information Géographiques (SIG).

Devant générer à terme 72 emplois, le projet repose sur le développement d'une plateforme Cloud mettant à disposition une banque de données (plans des voiries du territoire) issues d'acquisition par LIDAR terrestre et par photogrammétrie aérienne.

PHENIX BATTERIES– Batteries

Viviez– Territoire d'industrie « Figeac Aurillac Rodez »

PHENIX BATTERIES est une entreprise créée en 2019 par l'entreprise de recyclage de batteries SNAM (groupe Floridienne-un des leaders européens de la collecte et du recyclage de batteries -) en collaboration avec le CEA..

Le projet concerne les premiers investissements matériels (4ème trimestre 2020 à fin 3ème trimestre 2022) destinés à faire passer l'entreprise PHENIX BATTERIES du stade d'unité pilote à celui d'acteur industriel, puis de leader européen, dans le domaine de la fabrication de batteries Li-ion re-manufacturées, utilisées pour le stockage stationnaire des énergies renouvelables intermittentes. 23 emplois devraient être créés à l'issue de ce projet.

Contacts presse

CONTACTS PRESSE

Préfecture de région :

Marie LATREILLE DE FOZIÈRES

Tél : 05 34 45 36 17 | 06 45 89 72
16

Delphine AMILHAU

Tél : 05 34 45 38 31 | 07 85 02 55
71

05 34 45 34 45 - communication@occitanie.gouv.fr

Région Occitanie :

Mathilde MASSON : mathilde.masson@laregion.fr - Tél. : 04 67 22 86 46 - Port. : 06 07 75 52 82
service.presse@laregion.fr - [@presseoccitanie](https://www.instagram.com/presseoccitanie)